



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| | | |
|-------------------|---|---------------------|
| Date de réception | Cadre réservé à l'administration Dossier complet le | N° d'enregistrement |
|-------------------|---|---------------------|

1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle sur la commune de Pontenx-les-Forges (40 200)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| 51° a) | Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 ha. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de moins de 25 ha (11,48 ha sont concernés) en vue de la création de parcelle agricole.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichage est la mise en culture biologique des terres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Débroussaillage lourd aux rouleaux landais.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une rotation culturale longue est prévue (6 ans minimum) entre des haricots verts, des carottes, du maïs et des cultures d'hiver principalement. La phase d'exploitation concernera la mise en culture des terres.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|----------------------------|---------------|
| Superficie défrichée | 11ha 48a 20ca |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 03 ' 2.11 " O Lat. 44 ° 13 ' 1.82 " N

Lieu-dit PUYO MILLET
40200 Pontenx-les-Forges

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Pontenx-les-Forges

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Coupe rase de Pins maritimes sur Landes mésophiles (Fougère aigle) à meso-hygrophile (secteur Sud-ouest). Boissements spontanés de Pins maritimes sur landes sèches (secteur Sud)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Pontenx-les-Forges dispose d'un PLU approuvé le 11/03/2015.
Elle appartient au SCOT du Born.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de ZNIEFF et d'arrêté de biotope sur le périmètre du projet. La ZNIEFF 1 "La moyenne vallée du Canteloup" se situe à 450 m au Nord du projet. La ZNIEFF 2 "Zones humides d'arrière-dunes du pays de Born" se trouve à 450 m au Nord du projet. |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet se situe à 9 km à l'Ouest du Parc Naturel Régional des landes de Gascogne (PNR 0000001). |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de grande voie de circulation, d'aérodrome... à proximité du projet. Il n'y a pas de plan de prévention des bruits ni prescrit ni en projet sur Pontenx-les-Forges. |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé en dehors du site inscrit "Val de l'Eyre": SIN 0000203 |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Pontenx-les-Forges n'est ni concernée par un plan de prévention des risques naturels, ni par un plan de prévention des risques technologiques. |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après l'agence Adour-Garonne |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a pas de captages d'eau destiné à l'alimentation humaine dans un rayon de 3 kilomètres autour du projet. |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé à 620 mètres au Sud du site Natura 2000 « Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born » |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | | | |
| engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Prélèvement d'eau dans la nappe superficielle : 1 Forage de 20 m de profondeur et un débit de 30 m3 pour l'irrigation |
| impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de drainage Pas de détournement de fossé ou cours d'eau |
| est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de terrassement de prévu |
| est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | | | |
| est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase de défrichement Suppression de 11ha 48a 20ca comprenant des Fourrés de pins maritimes sur landes à Callune et une coupe rase de pins maritimes (10 ans) sur landes à Fougères |
| est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pratique d'une agriculture biologique |

| | | | | |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Consommation d'espace de forêts et de landes Création d'un espace agricole |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Au niveau de la commune : - Feux de forêt - Mouvements de terrain liés au retrait/gonflement des argiles - Tempêtes - Risques sismiques |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La première habitation se situe à 1,25 kilomètre au Sud de la parcelle. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, pour le nettoyage de la parcelle et en phase culture. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Limité à 2 journées par an, lors des épandages de matière organique. |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Outre ceux issus de l'utilisation d'engins de chantier et agricole, pas de rejets polluants dans l'air. |
| | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | L'eau d'arrosage non consommée par les plantes s'infiltre et réalimente la nappe superficielle. Ruissellement négligeable. |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Agriculture Biologique mise en place : pas ou peu de pollution De plus, la mise en place d'une zone tampon au Sud, captera d'éventuel métabolite. |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Création d'une parcelle agricole de 11ha 48a 20ca |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Respect de la "Charte des bonnes pratiques agricoles de défrichement dans les Landes" :

- Pissos : + de 70 % boisés (87,09% en 2006)
- Pas d'îlot agricole > 500 ha dans un rayon de 1500 m.

Faible impact du défrichement dans une commune très boisée. Dominance de la monoculture du Pin sur la commune entraînant une diminution de la biodiversité, ce qui limite les impacts du projet sur la faune et la flore. Absence d'habitats protégés. Création d'un milieu ouvert, favorable au développement de nouvelles espèces. Les cultures amèneront des apports supplémentaires en nourriture. Pratique d'une Agriculture Biologique qui limite la pollution et les impacts sur les milieux naturels, les eaux...

Une anticipation des incidences sur le milieu naturel permet d'apporter certaines mesures d'accompagnement qui réduiront de façon pérenne les impacts pressentis.

Considérant l'ensemble de ces éléments, le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | |
|-------|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée : <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Diagnostic Faune-Flore simplifié dans le cadre de l'examen au cas par cas. |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Commensacq

le,

16.12.17

Signature



